



**Pôle développement**

Direction du développement et de l'aménagement territorial  
Sous-direction aménagement et transition écologique  
Affaire suivie par Christophe MADEGARD  
☎ : 05.44.00.16.36  
Réf. PDEV/DDAT/SDATE/2024/n° 2273/42

Monsieur Guillaume GUERIN  
Président de la Communauté urbaine  
Limoges Métropole  
19, rue Bernard Palissy  
87031 LIMOGES CEDEX 1

Limoges, le 13 JUIN 2024

**Objet** : Projet de révision allégée n° 1 du Plan local d'urbanisme de la Commune de Rilhac-Rancon.

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis le dossier de révision allégée n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Rilhac-Rancon portant sur la réduction d'un Espace vert d'intérêt paysager (EVIP).

Cette évolution est issue d'une décision du tribunal administratif de Limoges suite au recours contentieux d'un particulier.

Le projet de révision allégée n° 1 du Plan local d'urbanisme de la Commune de Rilhac-Rancon n'appelle pas d'observation particulière de ma part.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental,

Jean-Claude LEBLOIS